



# Les évolutions de l'emploi salarié dans la région mulhousienne et le sud Alsace

Un 1<sup>er</sup> semestre 2019 en demi teinte

## SOMMAIRE

|                                                                  |    |
|------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Les évolution de l'emploi à différentes échelles</b>          | 04 |
| Aux échelles départementales et régionales                       | 04 |
| A l'échelle des aires urbaines                                   | 04 |
| A l'échelle des EPCI                                             | 04 |
| <b>Une croissance en demi-teinte de l'emploi dans m2A</b>        | 05 |
| <b>Les évolution de l'emploi dans m2A par secteur</b>            | 06 |
| Les activités industrielles                                      | 06 |
| La construction                                                  | 06 |
| Le commerce                                                      | 05 |
| Les services marchands                                           | 06 |
| Les services non marchands                                       | 07 |
| L'intérim                                                        | 07 |
| <b>La structure des activités dans la région mulhousienne</b>    | 08 |
| <b>Quels types de postes créés dans la région mulhousienne ?</b> | 09 |
| Dans l'industrie                                                 | 09 |
| Dans la construction                                             | 09 |
| Dans le commerce                                                 | 10 |
| Dans les services marchands                                      | 10 |
| Dans les services non marchands                                  | 10 |

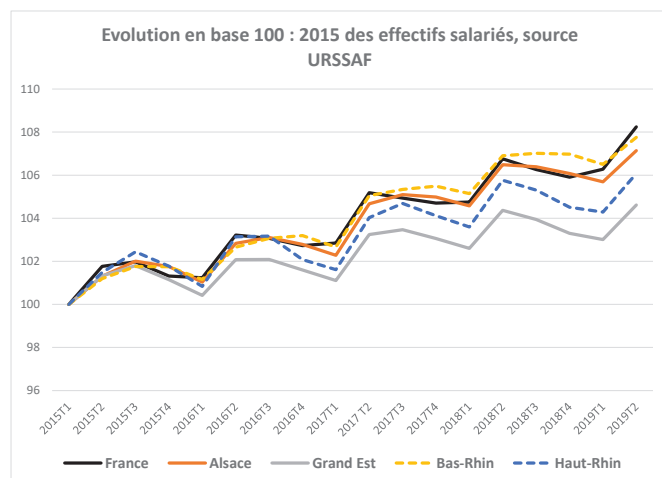


## A RETENIR

- Après une légère décrue à la fin de l'année 2018, l'emploi repart à la hausse en ce début d'année 2019. **MAIS** la croissance est molle, elle atteint difficilement 1% quand les effectifs nationaux croissent de 2,2% depuis la fin 2018. Dans m2A, le niveau d'effectifs atteint en juin 2019 est inférieur à celui de juin 2018.
- Les effectifs du commerce sont quasiment stables depuis 2015, **MAIS** ils sont orientés à la baisse au 1<sup>er</sup> semestre 2019. La concurrence du reste du Sud Alsace explique en partie une dynamique d'emploi bien plus faible qu'en France.
- Les effectifs de l'intérim sont repartis à la hausse après une pause au 2<sup>nd</sup> semestre 2018, **MAIS** des suppressions de postes importantes (1 000 à 1 200) sont attendues sur le site PSA.
- Les services marchands gagnent des emplois **MAIS** les dynamiques ne sont pas bonnes dans des activités «stratégiques» pour l'attractivité du territoire : recherche et développement, activités informatiques, autres activités scientifiques et techniques...
- Les contrats à durée indéterminée continuent de progresser **MAIS** la part des Contrats à durée déterminée courts repart à la hausse, dans le commerce et les services marchands ou non.
- Quasiment toutes les activités industrielles ont stabilisé leurs effectifs au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019, **MAIS** l'industrie automobile continue de perdre des emplois, perte qui devrait s'accroître encore au cours de l'année et l'an prochain.
- Finalement, la bonne nouvelle vient du secteur de la construction où les effectifs croissent fortement, tout comme en France.

# Les évolutions de l'emploi à différentes échelles

## Aux échelles départementale et régionale

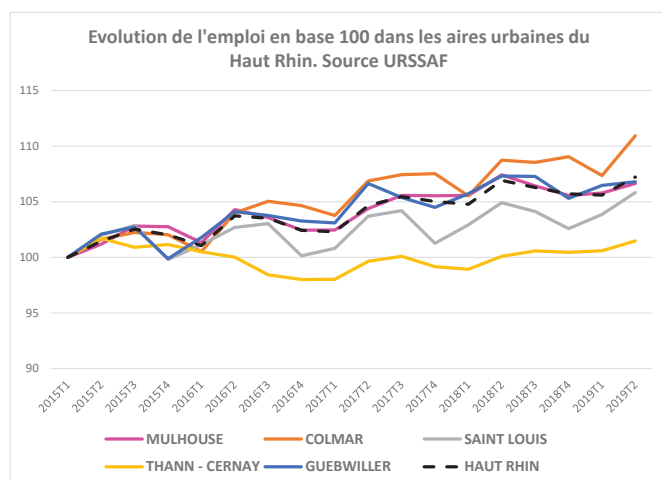


Le Bas-Rhin réalise une très bonne performance, avec une croissance de l'emploi de 7,8% entre 2015 et juin 2019, ce qui est légèrement inférieur à la croissance constatée au plan national : 8,2%.

Le Haut-Rhin est légèrement en deçà avec une croissance de 6,1% du nombre de postes entre 2015 et juin 2019.

Néanmoins l'écart se resserre. Sur le premier semestre 2019, la croissance de l'emploi dans le Haut-Rhin est légèrement supérieure à celle du Bas-Rhin (1,5% - 0,7%). Mais, sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019, les deux départements ont des résultats inférieurs à la France où l'emploi croît de 2,2%.

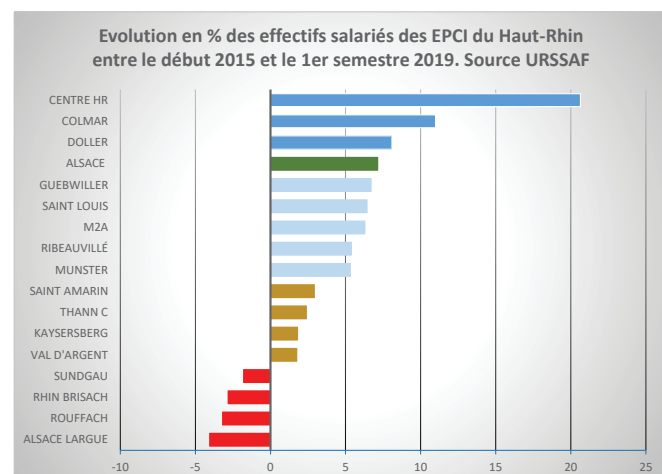
## A l'échelle des aires urbaines



Sur la période 2015 à juin 2019, l'aire urbaine de Thann Cernay se distingue par une croissance nettement plus faible de l'emploi (+1,5%) là où les autres aires urbaines atteignent 6% voire 10% pour celle de Colmar.

Sur le premier semestre 2019, l'aire urbaine de Saint Louis se distingue avec une croissance de plus de 3%, là où les autres aires urbaines tournent autour de 1%.

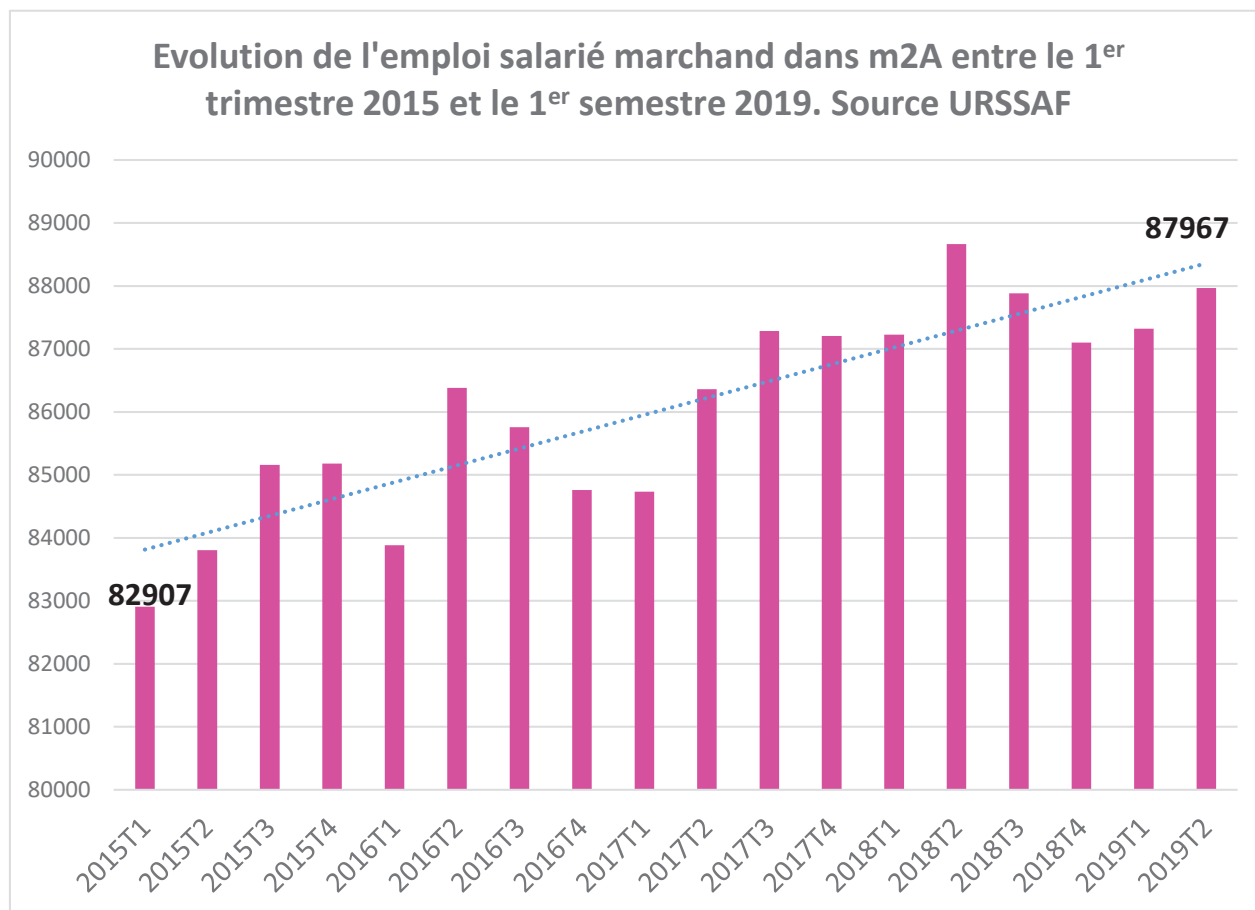
## A l'échelle des EPCI



Au niveau des EPCI, la situation est très contrastée avec des intercommunalités où l'emploi croît de 10 ou 20% (CA de Colmar et CC du centre du Haut-Rhin) et des intercommunalités qui perdent de l'emploi sur la période 2015 - juin 2019 : CC du Sundgau, Alsace large, Rhin Brisach ou Rouffach.

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2019, les CC de Rouffach et du Val d'Argent perdent quelques emplois. Dans les autres territoires la croissance est assez molle, hormis dans la CA de Saint Louis et les CC de Munster et de Saint Amarin. Mais les volumes en jeu sont assez limités.

# Une croissance en demi teinte de l'emploi salarié dans m2A au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019



Les résultats sont mitigés.

D'un côté, **la tendance est globalement toujours à la hausse de l'emploi dans m2A**. Depuis la fin de l'année 2018, 867 postes ont été créés. Et, depuis la reprise du début de l'année 2015, ce sont plus de 5 000 postes qui ont été créés, soit une progression de 6,1%.

D'un autre, il apparaît que **le niveau d'emploi atteint à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018 n'est pas atteint à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2019**. Ce qui pourrait annoncer un essoufflement de la croissance de l'emploi dans l'agglomération mulhousienne.

## Les sources

Comme d'habitude, les données présentées sont intégralement issues de l'URSSAF et doivent être considérées comme provisoires. Elles sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction des corrections apportées par les services de l'URSSAF.

## A savoir

Les données de l'URSSAF ne comprennent que les postes tenus par des salariés du secteur marchand (employés par des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale). Les agents des fonctions publiques et les indépendants ne sont donc pas concernés par les données analysées dans ce document.

# Les évolutions de l'emploi dans m2A, par secteur

## Les activités industrielles

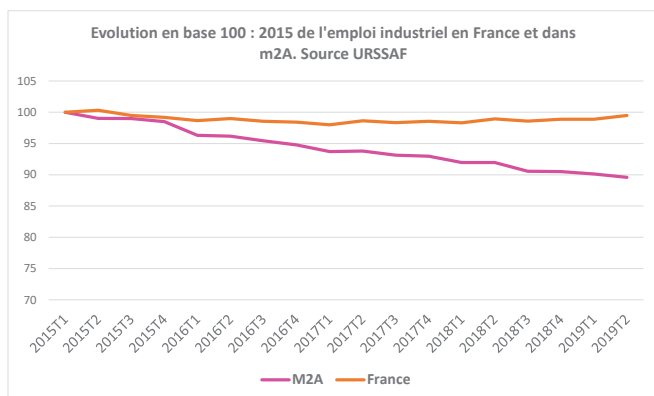
### L'industrie continue de perdre des emplois

La performance des activités industrielles est, sur la période janvier 2015 - juin 2019, assez mauvaise dans l'ensemble.

|               |        |
|---------------|--------|
| Postes créés  | 177    |
| Postes perdus | 1936   |
| Solde         | - 1759 |

Les effectifs salariés de l'industrie ne sont plus que de 15135 personnes. 150 postes ont encore été perdus au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

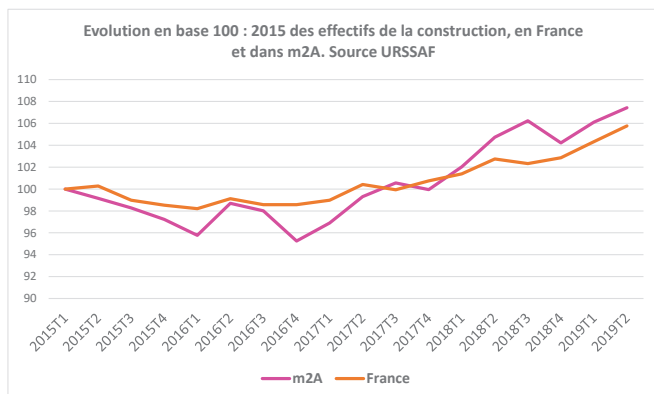
**Cependant, pour relativiser, il faut mentionner que 75% des postes perdus relèvent de l'industrie automobile** qui a perdu 1450 postes depuis le début 2015, dont 150 pour le 1<sup>er</sup> semestre 2019. Les autres activités industrielles ont à peu près stabilisé leurs effectifs au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019.



Depuis 2015, les effectifs industriels français sont à peu près stables alors que les effectifs mulhousiens ont fondu de 10%

## Les activités de la construction

Dans le secteur de la construction, la dynamique est assez soutenue. La reprise constatée à compter de 2017 poursuit son chemin. Au total, depuis le début 2015,



presque 500 postes de travail ont été créés. Soit une croissance de 7,4% là où elle n'est que de 5,8% en France.

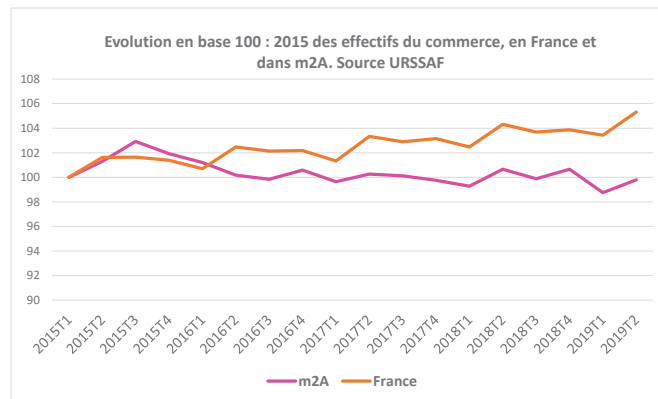
Pour le seul 1<sup>er</sup> semestre 2019, 200 postes ont été créés dans le secteur de la construction.

Les effectifs du secteur sont maintenant de 6 925 postes de travail.

## Les activités commerciales

Dans le commerce, sur la période 2015-2019, les effectifs sont à peu près stables et tournent autour de 15000 postes.

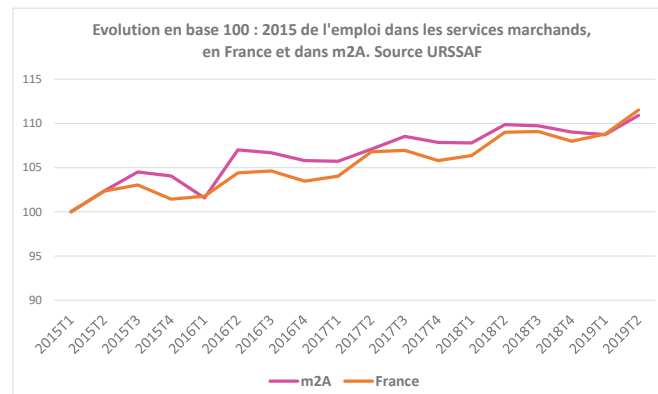
En France, l'emploi dans le commerce progresse nettement plus (+5,3%) depuis 2015, mais il faut rappeler que l'appareil commercial de m2A était sur-dimensionné. Ce



qui explique cette différence. Une autre explication tient au développement du commerce dans le Sud Alsace, tout particulièrement autour de Saint Louis et de Cernay.

## Les activités de services

Dans les services marchands, la dynamique est bonne et conforme à celle constatée au plan national (autour de 11%) sur la période 2015-2019. Presque 2 700 emplois ont



été créés dans les services marchands, dont presque 500 au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019. Ces activités représentent maintenant 27 300 emplois. Les activités les plus dynamiques sont :

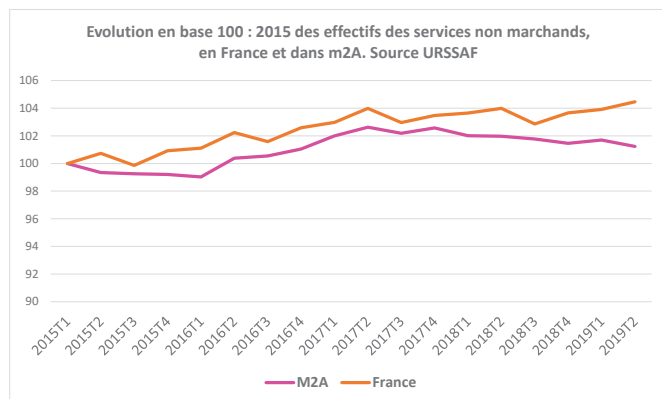
- le transport et l'entreposage, où sont employées 6 000 personnes dans m2A, avec un gain de 700 postes depuis 2015 ;
- l'hôtellerie-restauration qui a gagné 800 postes et emploie maintenant 4100 personnes ;
- les services de soutien aux entreprises dont les effectifs ont augmenté de 1000 personnes, à 7770 postes.

Les effectifs des activités liées aux transport sont stables au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019, tandis que les effectifs de l'hôtellerie-restauration et des activités de soutien aux entreprises continuent de croître (+6,6 et + 3,7%)

Le point noir est à rechercher du côté des activités informatiques qui perdent 8,5% de leur effectifs entre 2015 et juin 2019, de la recherche et développement (-24%) et des autres activités scientifiques (-7%). Ces activités, qui sont déjà peu présentes sur le territoire ont, au mieux, stabilisé leurs effectifs au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

## Les activités de services non marchands

Les effectifs ont cru de 1,2% depuis 2015. Le haut niveau d'effectifs de ces services dans m2A explique que la croissance soit moins soutenue qu'au plan national (+4,5%).



Les services non marchands représentent actuellement 17 400 postes de travail, dont presque la moitié dans l'action sociale qui a des effectifs à peu près stables depuis 2015. C'est également le cas des administrations publiques et de l'enseignement.

Ce sont les activités liées à la santé qui ont eu la plus forte croissance depuis 2015 (+3,3%) avec 140 postes de plus et les activités récréatives, les arts et spectacles, qui ont gagné une petite centaine de postes (+7,7%).

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les effectifs des services non marchands sont à peu près stables, malgré une baisse d'effectifs (-67 postes) dans le domaine de la santé.

### A savoir

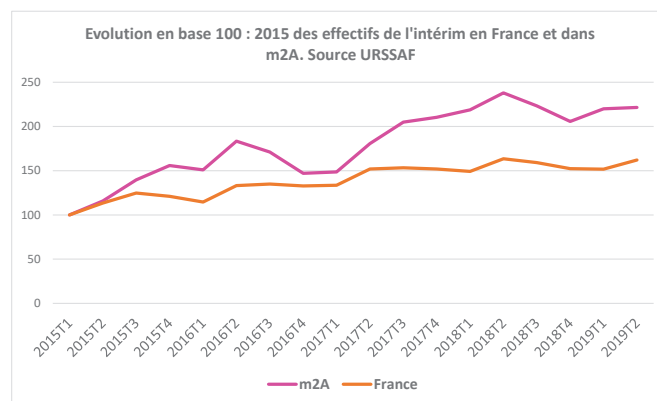
Les services marchands comprennent les activités comme le transport, l'hôtellerie-restauration, les services aux entreprises ou aux particuliers dont le prix est fixé par le marché.

Les services dits non marchands ont un prix qui n'est pas ou partiellement fixé par le marché. C'est le cas dans l'enseignement, la santé, l'action sociale etc.

## L'intérim

L'intérim va de record en record. Les effectifs sont passés de 2 850 à 6 806 postes à la fin juin 2018. Après une légère décline au second semestre 2018, les effectifs sont repartis à la hausse au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019. Les effectifs s'établissent à 6 334 personnes. Soit une croissance de 120% depuis 2015, un taux de croissance deux fois supérieur au taux national !

L'intérim représente encore 7,2% des effectifs salariés de l'agglomération. Il ne pesait que pour 3,5% au début de l'année 2015.



Il y a donc une spécificité locale dans le recours à l'intérim. Comme le montre le graphique ci-dessus, les évolutions trimestrielles sont beaucoup plus marquées, à la hausse comme à la baisse, qu'au plan national.

Un premier relevé des offres d'emploi intérimaire montre qu'une très large partie des intérimaires travaillent dans le champ de l'industrie automobile. L'annonce par le groupe PSA du non renouvellement de 1 000 à 1 200 postes d'intérimaires en 2020 devrait s'accompagner d'une baisse sensible de l'emploi dans m2A à compter de l'an prochain.

## La structure des activités dans la région mulhousienne

Les évolutions qui viennent d'être retracées sont synthétisées dans le schéma ci-contre. L'industrie depuis 2015 perd des emplois, les effectifs du commerce stagnent et ceux de la construction, des services marchands et de l'intérim croissent.

Pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2019, les industries continuent de perdre des effectifs (-150). Elles sont rejointes par le commerce qui perd 130 postes. Les services non marchands sont stables. La croissance des effectifs salariés repose donc sur la construction (+200 postes) les services marchands (+450) et l'intérim (+450).

Cela se traduit par une évolution du poids des différents secteurs

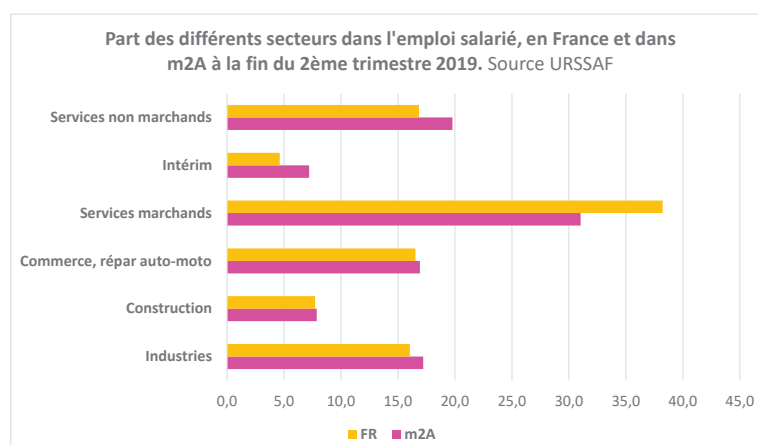
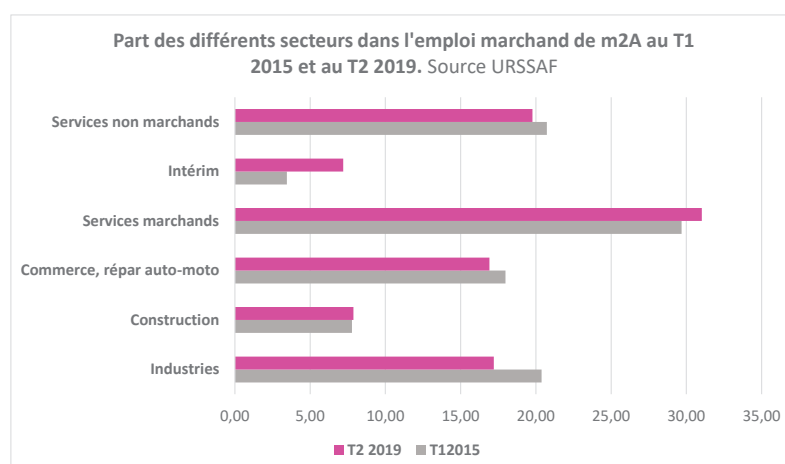
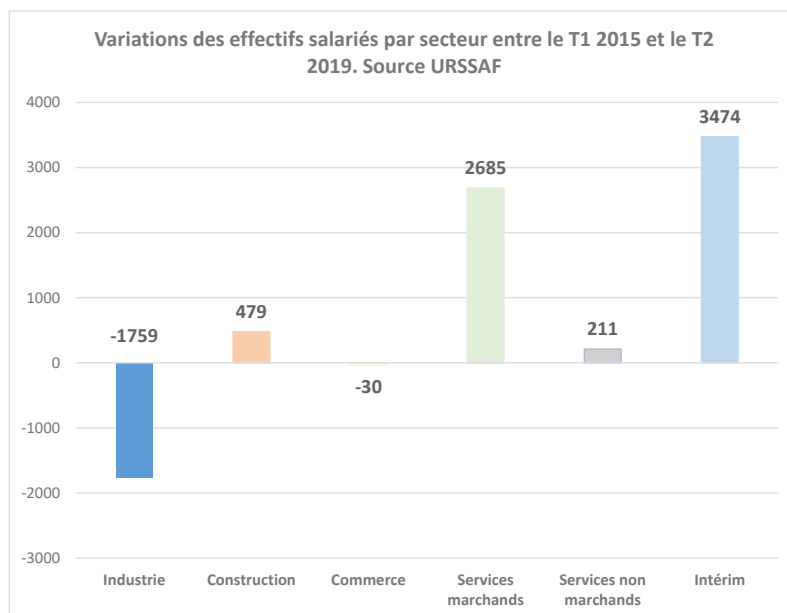
- La part du secteur de la construction se maintient à 7,9%
- La part du commerce et des services non marchands se réduit (16,9 et 19,8% des effectifs).
- C'est également le cas de l'industrie qui ne représente plus que 17,2% des salariés du champ marchand.
- Les effectifs intérimaires représentent plus de 7% du total des salariés
- Enfin, la part des services marchands progresse. Ils représentent 31% du total des effectifs grâce au gain de près de 2 700 postes de travail depuis 2015.

Toutefois, comparativement au poids des secteurs dans l'économie nationale, l'économie locale est caractérisée par une part plus importante des services non marchands et de l'intérim.

Progressivement, (avec une faible augmentation des effectifs alors qu'au plan national ils progressent plus fortement), la part des effectifs du commerce devient à peu près conforme à la part nationale du commerce. Il en va de même pour l'industrie, qui résiste au plan national et qui baisse fortement localement.

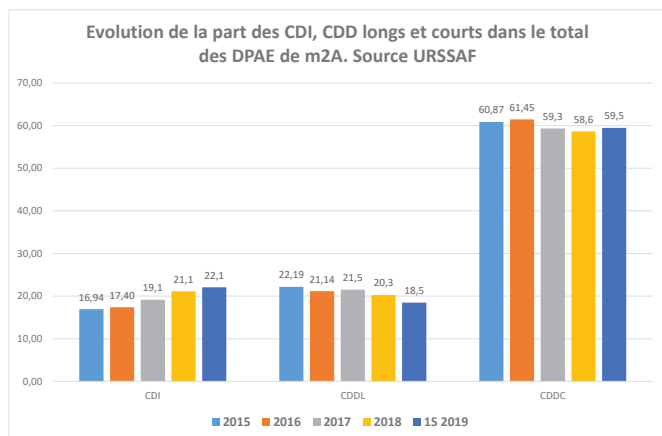
Par contre, le territoire accuse toujours un «déficit» en services marchands.

On retiendra notamment un «déficit» d'emplois dans la recherche et développement, les activités scientifiques et techniques, les activités informatiques, ce qui ne joue pas en faveur de l'attractivité économique du territoire.



# Quels types de postes créés depuis 2015 dans la région mulhousienne ?

On s'intéresse ici aux types de contrats signés, qui constituent un indicateur de la qualité des emplois créés.



## A savoir

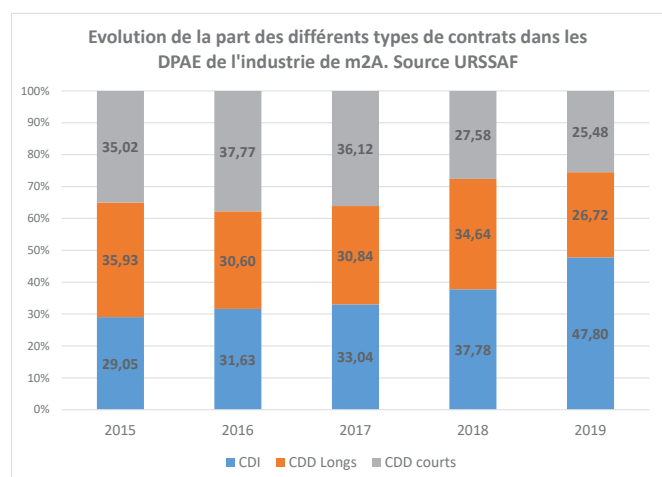
**La Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE)** est un document que toute entreprise doit envoyer à l'URSSAF avant la prise de poste d'un nouveau salarié, quel que soit le type de contrat signé. Sont distingués les Contrats à Durée Indéterminée, les Contrats à Durée Déterminée longs (de plus d'un mois) et les Contrats à Durée Déterminée courts, de moins d'un mois.

La progression des Contrats à Durée Indéterminée (CDI) continue. Leur part dans le total des DPAE a cru de 5,2 points entre 2015 et le 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Les Contrats à Durée Déterminés Longs (CDDL) se réduisent parallèlement de 3,7 points.

Par contre, la part des Contrats à Durée Déterminés Courts (CDDC) se réduit peu : -1,4 points. Au premier semestre 2019, leur part tend à dépasser celle de l'année 2018.

## Dans l'industrie

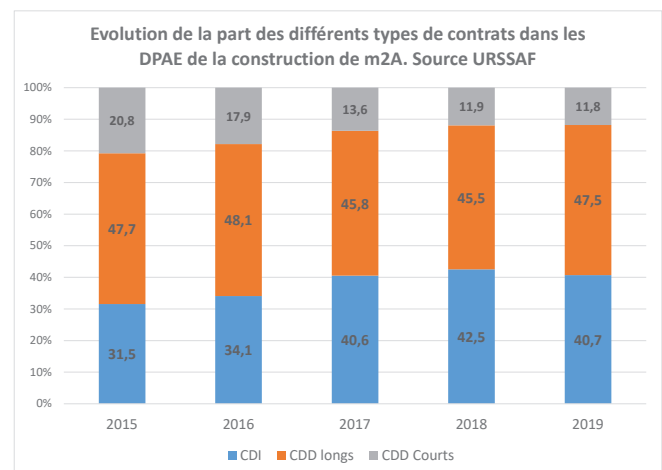


La part des CDI a fait un bon de 18,7 points depuis 2015. Au premier semestre 2019, sur 1 700 contrats signés, 800 étaient des CDI.

Ce gain en CDI s'accompagne d'un recul de la part des CDD courts et des CDD longs de 10 points entre 2015 et juin 2019.

Au premier semestre 2019, 430 CDD courts «seulement» ont été conclus, ce qui représente moins d'un tiers des contrats.

## Dans la construction



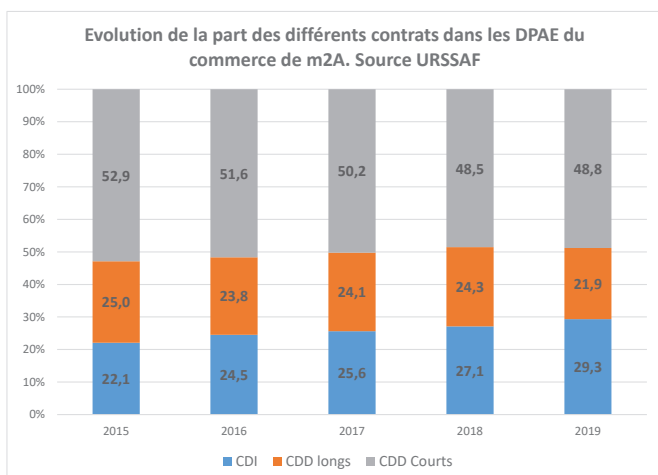
La part des CDI a progressé de 9,2 points depuis 2015. 41% des contrats concernent des CDI.

Au premier semestre 2019, sur 1 626 contrats signés, 662 étaient des CDI.

La part des CDDL, relativement fluctuante d'un trimestre à l'autre, reste aux alentours de 47%.

Le plus remarquable est le fait que la part des CDD courts recule de 9 points depuis 2015. Au premier semestre 2019, il n'y a eu que 192 CDD courts signés soit 11,8% du total.

## Dans le commerce

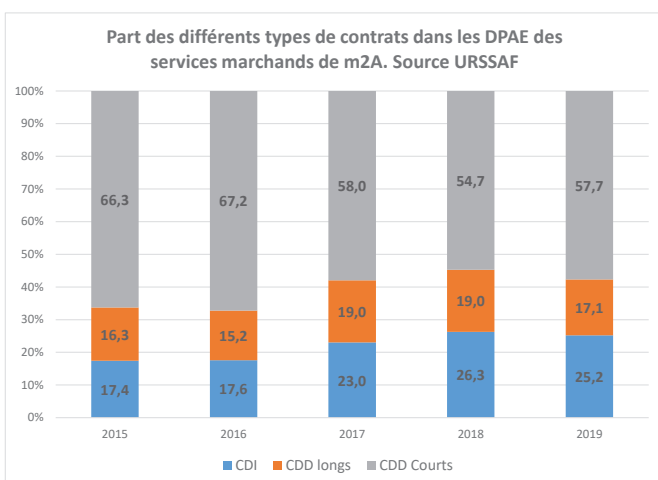


Dans le commerce également, la part des CDI a progressé de 7,2 points depuis 2015. Mais ici à peine 30% des contrats concernent des CDI.

Au premier semestre 2019, sur 4 876 contrats signés, 1 430 étaient des CDI.

La part des CDDL est en réduction de 3,2 points. De même, la part des CDD courts recule de 4,1 points. Ces contrats courts représentent encore pratiquement la moitié des contrats signés.

## Dans les services marchands



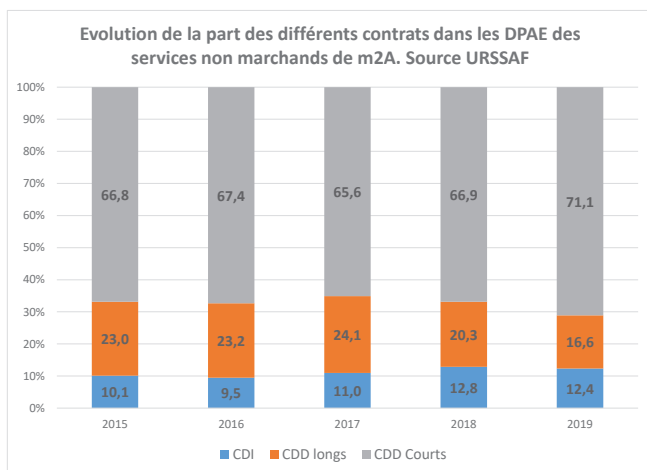
La part des CDI a également progressé de 7,8 points depuis 2015. Mais les CDI ne représentent qu'un gros cinquième des embauches.

La part des CDDL est à peu près stable et oscille autour de 16/17%.

La progression des CDI s'est donc faite par réduction des CDD courts, en recul de 8,6 points par rapport à 2015.

Ces contrats courts restent toutefois la règle dans les services. Sur 13 600 contrats signés au premier trimestre 2019, 7850 concernent des CDDC, soit 57,7% des contrats. Ce qui constitue une dégradation par rapport à l'année 2018.

## Dans les services non marchands



On garde la même logique... mais en pire! A peine plus 12% des contrats sont des CDI, dont la part ne progresse quasiment pas (+2,3 points par rapport à 2015).

Par contre, les CDD Courts sont rois avec plus de 70% des contrats. Depuis 2017, leur part ne cesse de croître, alors que la part des CDD longs régresse. Pratiquement les 2/3 des embauches se font en contrats à durée déterminée.



**A lire sur [www.aurm.org](http://www.aurm.org)**

Les évolutions récentes de l'emploi salarié :  
La reprise a (enfin) eu lieu, janvier 2017  
Un peu d'optimisme pour l'avenir ?, avril 2017  
Des résultats décevants au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, août 2017  
Ouf! C'est reparti, novembre 2017  
La croissance s'affirme, janvier 2018  
Bilan de l'année 2017, juin 2018  
Un bon cru pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018, décembre 2018  
Bon bilan pour l'année 2018, mars 2019

**Document réalisé par**

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne  
[www.aurm.org](http://www.aurm.org)

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE  
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

**Rédaction :** Didier Taverne,  
[didier.taverne@aurm.org](mailto:didier.taverne@aurm.org)  
octobre 2019

*Toute reproduction autorisée avec mention précise  
de la source et la référence exacte.*